DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

du 6 avril 2006

portant nomination d'un juge à la Cour de justice des Communautés européennes

(2006/279/CE, Euratom)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 223,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 139,

considérant ce qui suit:

En vertu des articles 5 et 7 du protocole sur le statut de la Cour de justice et à la suite de la démission de M. Antonio LA PERGOLA, il y a lieu de procéder à la nomination d'un juge pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 6 octobre 2006,

DÉCIDENT:

Article premier

M. Antonio TIZZANO est nommé juge à la Cour de justice des Communautés européennes à compter de la date de sa prestation de serment et jusqu'au 6 octobre 2006.

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 6 avril 2006.

Le président
G. WOSCHNAGG